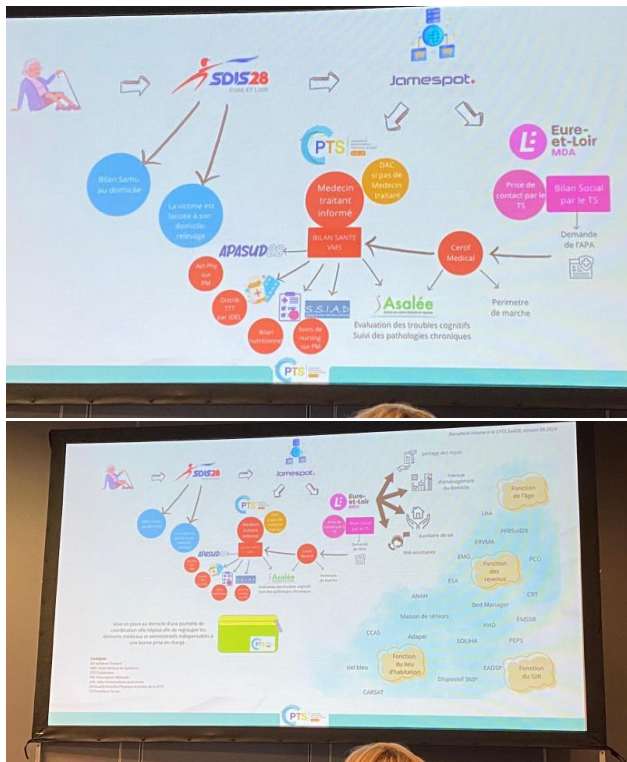


## Compte rendu atelier atelier 4 prévention des chutes

- CPTS de Taille 2 SUD 28 (équipe de 4 salariés Directrice, OSNP, Secrétaire, éducateurs apa)
- Partenariat avec le SDIS 28
- Commencement par un petit laboratoire sur un petit territoire
  - o A améliorer (au niveau du SDIS 28)
    - Vigilance sur le consentement du patient
    - Réduire les délais
    - Impliquer les sapeurs-pompiers
    - Mieux communiquer auprès des patients
- Volonté politique forte du CD 28
- Fiche de recueil mise en place par la CPTS
  - o Quel est le MG ?
  - o Quel l'infirmier à domicile
  - o Qui est l'aidant naturel
- Communication via un réseau social d'entreprise sécurisé : Jamesspot
- Convention entre le SDIS, la CPTS et le CD28 avec la vigilance sur les données des patients
- Dès la première chute il y a un signalement
- Une pochette de transmission est mise en place par la secrétaire



**VOUS ÊTES À RISQUE DE CHUTE ?  
VOUS AVEZ CHUTÉ ?  
(VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS OU UN HANDICAP)**

**CONTACTEZ UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ DU TERRITOIRE  
(PHARMACIENS, INFIRMIERS, SECRÉTARIATS MÉDICAUX...)**

**La CPTSSud28 facilitera votre maintien à domicile**

PROJET DE COOPÉRATION TERRITORIALE COMMUNE / UNIVERSITÉS / TERRITOIRES  
LES ASSOCIÉS / CIVIS / PAYSAN / GROUPES